

Zeitschrift: Magazine aide et soins à domicile : revue spécialisée de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile

Herausgeber: Spitex Verband Schweiz

Band: - (2016)

Heft: 3

Artikel: Sécurité et prévention : un véritable défi

Autor: Meier, Karin

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-852759>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Sécurité et prévention: un véritable défi

Depuis bientôt deux ans, les services de maintien à domicile de Richterswil/Samstagern se professionnalisent en matière de prévention de la santé. Le processus prend du temps, mais apporte des améliorations, surtout dans le domaine des travaux ménageant le dos. Cela dit, il est quasiment impossible pour des petites structures de respecter toutes les directives.

«La prévention en matière de santé est un domaine passionnant», dit Flurina Donaldson-Cathomen, responsable gestion de la qualité et coordinatrice de sécurité auprès de Spitex Richterswil/Samstagern. Elle consacre entre cinq et dix pour cent de son temps à la sécurité au travail et à la prévention, en contact avec la directrice, Brigitta Bielinski Örtberg et le responsable de l'équipe soignante. L'idée a pris racine lors de deux contrôles effectués en 2014 par le Conseil du district de Horgen et en 2015 par l'inspectorat du travail du canton de Zurich. «Nous avons saisi cette opportunité: les contrôles nous ont aidés à identifier le potentiel d'optimisation. Ils nous ont aussi prouvé que nous sommes sur la bonne voie. Nous avons réalisé que nous respectons déjà beaucoup de conditions, sans toutefois les avoir consignées par écrit», explique Flurina Donaldson-Cathomen.

Des modifications chez les clients

Les choses ont bougé à Richterswil/Samstagern. L'organisation s'est mise à vérifier chez les clients si leur logement permettait aux soignants de travailler en ménageant leur dos, en conformité avec les directives officielles. Chez environ 80 pour cent des clients, il n'y avait pas lieu d'intervenir. Les 20 pour cent restants ont été priés soit d'acheter des lits médicalisés, soit d'équiper leur douche et baignoire avec des planches de bain, tapis de douche et poignées. Ces mesures ne servent pas seulement à la protection des collaborateurs, mais protègent également le client. Les améliorations ont été la plupart du temps effectuées de bon gré, vu que les coûts étaient raisonnables. «Peu de clients ont demandé plusieurs entretiens avant de consentir à l'achat des produits nécessaires.» Dans un seul cas, nous avons dû informer un client par écrit que sans l'achat d'un lit médicalisé, nous serions contraints de ces-

ser le travail. Un entretien avec notre présidente a finalement arrangé les choses», raconte Brigitta Bielinski.

Partir après le travail de nuit

En même temps, Spitex Richterswil/Samstagern a vérifié le respect des directives de la CFST. «Nous nous sommes situés partout au-dessus de la norme», explique Flurina Donaldson. L'organisation a également mis en pratique une demande de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile en effectuant l'autoévaluation pour les entreprises développée par la SUVA. Il s'est avéré que des mesures s'imposaient dans deux secteurs. Tout d'abord, il fallait documenter l'évaluation du risque pour les collaboratrices enceintes ou en période d'allaitement. «Au moment de l'établissement du planning, nous avons déjà examiné si leur engagement sur le terrain était raisonnable. Les soignantes concernées avaient bien sûr leur mot à dire. Mais il fallait fixer par écrit cette procédure informelle», précise Flurina Donaldson. Pour ce faire, l'organisation a fait contrôler le document par un médecin. Ce praticien est l'interlocuteur de l'organisation pour toutes les questions médicales. Son conseil est utile quand il s'agit de déployer sur le terrain des collaboratrices enceintes ou en période d'allaitement.

Toutes les modifications ne passent pas la rampe aussi facilement. Le domaine du potentiel d'optimisation pose nettement plus de problèmes, par exemple le départ après un service du soir. Spitex Richterswil/Samstagern emploie environ 27 collaborateurs, et le service du soir n'est assuré que par une personne. Personne ne peut être informé quand elle quitte son poste. Seule l'équipe de jour qui commence à 7 heures du matin peut constater si la collaboratrice du soir a terminé son travail. «Nous avons essayé de savoir, en consultant la police, Securitas et d'autres orga-

L'organisation de base Richterswil/Samstagern s'est mise à vérifier chez les clients si leur logement permettait aux soignants de travailler en ménageant leur dos, en conformité avec les directives officielles.

Photo: istock

nisations de services d'aide et de soins à domicile, comment introduire un constat de départ sans occasionner des coûts excessifs. Etablir un service de piquet ou mandater un service externe comme Securitas est tout simplement trop onéreux pour nous», constate Brigitta Bielinski. Elle a donc passé la balle à l'inspectorat du travail du canton de Zurich qui doit maintenant proposer une solution.

L'importance d'une bonne ambiance

L'état de la prévention en matière de santé et la sécurité au travail ainsi que les mesures prises seront pour la première fois évalués cet automne. Le but de l'exercice est d'assurer la sécurité du personnel et de réduire, à moyen terme, les absences pour cause de maladie. Parallèlement, l'organisation continue à mettre en application les obligations légales et les demandes de l'Association suisse des services d'aide et de soins à domicile: «On n'arrête pas les efforts en matière de prévention et de sécurité au travail. Les conditions changent, et d'autres s'y ajoutent», pense Flurina Donaldson. Et Brigitta Bielinski de rappeler que «les directives et les lois ne sont pas tout pour que les collaborateurs restent en bonne santé et se sentent à l'aise. Une bonne ambiance au travail est tout aussi importante. Nos responsables sont à l'écoute du personnel et prennent leurs soucis au sérieux. Cela fait partie de la prévention en matière de santé.»

Karin Meier

